



► Administration et Gestion de l'Entreprise

► Le BTS Assistant de Manager en contrat de professionnalisation Diplôme d'État

► Pour quels métiers ?

Les emplois d'Assistant de Manager intéressent tous types et toutes tailles d'organisations. Leurs intitulés sont extrêmement variables : Assistant de direction, Assistant d'équipe, Assistant de groupe projet, Assistant RH, Assistant commercial, Assistant de communication...

► Quelles missions en entreprise ?

L'Assistant de Manager exerce ses fonctions auprès d'un responsable ou d'une équipe. Son activité est essentiellement de nature relationnelle interne ou externe, organisationnelle et administrative, **dans un contexte international**.

► Profil de l'alternant

- Bon niveau d'expression écrite et orale, bonne présentation, sens de l'organisation et de la communication, méthode, autonomie, dynamisme, discrétion, bonne maîtrise de l'anglais (cours de mise à niveau individualisés).
- Titulaire du Bac.

Des entreprises partenaires concernées

L'Oréal, Natixis, Calyon, SNCF, Axa, Abott, Société Générale, Suez, Total, Scor, Johnson & Johnson, Danone, DIAC, RCI Banque

► Le programme de formation

Enseignements généraux :

- Culture générale et expression
- Expression et culture en langues vivantes étrangères (2 langues Anglais / Espagnol)
- Economie générale
- Economie d'entreprise
- Droit

Enseignements professionnels :

- Communication et relations professionnelles internes et externes
- Recherche et gestion de l'information
- Gestion des problèmes / aide à la décision
- Organisation et suivi de l'action
- Gestion administrative (commerciale, ressources humaines, logistique, comptable)
- Systèmes d'information et pratiques informatiques
- Actions professionnelles

► La pratique des langues étrangères au cœur de l'enseignement !

- Tell Me More, pour «booster» l'apprentissage des langues ! Chaque élève est doté dès son entrée au CIEFA de ce logiciel d'apprentissage des langues via internet. Chacun progresse alors de façon individualisée sur la base d'un parcours adapté à son niveau.
- L'Atelier «Théâtre en anglais» : une double immersion linguistique et culturelle, encadrée par des comédiens professionnels.
- La «Semaine Internationale» organisée chaque année au sein du Campus, lieu de rencontres et d'échanges entre élèves de nationalités et de cultures différentes.

► Après le BTS ?

- Facilité d'accès à l'emploi
- Possibilité de poursuivre en alternance des études supérieures au sein du Groupe IGS

Bienvenue dans votre avenir



► Contrat de professionnalisation – Mode d’emploi

Public concerné / Pré-requis

- Jeune de moins de 26 ans, ou 26 ans et plus si demandeur d’emploi
- Salarié en poste en entreprise dans le cadre d’une période de professionnalisation

Durée / Rythme / Sessions

- Durée : 1 200 heures au CIEFA
- Rythme de l’alternance : en moyenne par semaine, 3 jours en entreprise / 2 jours de formation au CIEFA
- Session : Octobre (24 mois)

Rémunération

A défaut de dispositions conventionnelles plus favorables, la rémunération correspond aux montants bruts suivants :

De 16 à moins de 21 ans	De 21 ans à moins de 26 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	70 % du SMIC	85 % du minimum conventionnel
65 % Si qualification au moins égale à un Bac Pro ou équivalent	80 % Si qualification au moins égale à un Bac Pro ou équivalent	100 % du SMIC minimum

Les avantages pour l’employeur

- Prise en charge totale ou partielle par un OPCA des frais de formation du salarié (actions de formation, d’évaluation et d’accompagnement). Prise en charge totale de la formation tuteur, ainsi que des dépenses liées à l’exercice de la fonction tutorale (selon les accords de branches).
- Pendant toute la durée de son contrat de professionnalisation, le salarié n’est pas pris en compte dans l’effectif de l’entreprise (sauf en ce qui concerne la tarification de la cotisation accidents du travail).
- Bénéfice de la réduction des cotisations patronales (réductions loi Fillon).

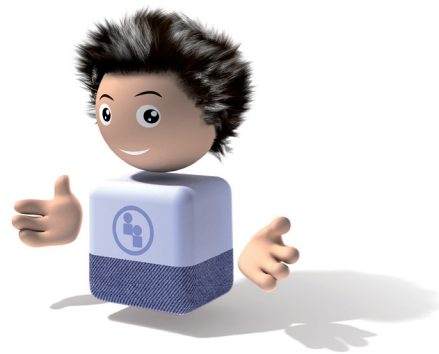
► Les services “plus” du CIEFA

Pour les candidats :

- Conseil, orientation métier / diplôme
- Accompagnement individualisé jusqu’au placement en entreprise

Pour les entreprises :

- Diagnostic des besoins en recrutement et formation
- Proposition d’une solution alternance adaptée
- Présélection des candidats en fonction du profil souhaité
- Formation et accompagnement des tuteurs



► Modalités d’admission au CIEFA

- Réunion d’informations
- Etude du dossier (bulletins scolaires)
- Tests d’aptitude
- Evaluation du potentiel
- Entretien de motivation



Contact

Service des Inscriptions - 01 40 38 51 30 - ciefa1@groupe-igs.fr

Service Relations Entreprises - 01 40 38 50 80 - relationsentreprises@groupe-igs.fr

www.ciefa.com

